



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030



Compte rendu Assemblée Générale du 27 juin 2026

Introduction	1
Assemblée Générale Extraordinaire	2
1. Désignation du président de séance et des scrutateurs	2
2. Évolution du règlement intérieur et des statuts	2
Modification du règlement intérieur	2
Modification des statuts	3
Assemblée Générale Ordinaire	3
3. Désignation du président de séance, des vérificateurs aux comptes et des scrutateurs	3
4. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration	3
Résultats (76 votants)	4
5. Rapport moral et d'activité – Saison 2025-2026	5
Remerciements	7
6. Rapport financier 2025-2026	7
Charges	8
Produits	8
Bénévolat	8
Conclusion	8
7. Bilan sportif 2025-2026	8
Tir en salle	9
TAE (Tir à l'extérieur)	9
8. Rapport de la Commission Communication	9
9. Rapport de la Commission Matériel	10
10. Rapport de la Commission Compétition	10
11. Rapport de la Commission Tradition	10
12. Plan de formation 2026-2027	11
13. Programme 2026-2027	11
14. Budget prévisionnel 2026-2027	11
15. Questions diverses	11
Clôture	12



Introduction

L'Assemblée Générale s'est ouverte par la remise des insignes du Roitelet par Norbert, avec une présentation réalisée par Tom. et d'une minute de silence en l'honneur de tous les archers qui nous ont quittés.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ouverture à 9h51

1. Désignation du président de séance et des scrutateurs

Les personnes suivantes sont désignées :

- Président de séance : Enki SOUILLOT
- Secrétaire de séance : Roxane GIRY et Yann DI FRAJA

2. Évolution du règlement intérieur et des statuts

Modification du règlement intérieur

Enki présente les principales évolutions du règlement intérieur.

Les modifications concernent notamment :

- l'intégration d'un chapitre relatif aux Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) ;
- le rappel des sanctions applicables pouvant aller jusqu'au signalement aux autorités compétentes ;
- la clarification de l'organisation des commissions ainsi que de leurs missions.

Robert intervient afin d'insister sur l'importance de la lecture attentive du règlement intérieur et des statuts de l'association.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Modification des statuts

Les principales évolutions des statuts portent sur :

- l'intégration des dispositions relatives aux VSS en cohérence avec le règlement intérieur ;
- la procédure à suivre en cas de vacance du poste de président ;

- la réattribution des postes devenus vacants au sein du Conseil d'Administration ;

Ludovic intervient pour une précision concernant les égalités de voix lors des élections des candidats au Conseil d'Administration. La réponse donnée : en cas d'égalité, le plus jeune des candidats est déclaré élu, afin de valoriser l'engagement de la jeunesse.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Clôture à 9h59

Assemblée Générale Ordinaire

Ouverture à 10h00

3. Désignation du président de séance, des vérificateurs aux comptes et des scrutateurs

Sont désignés :

- Président de séance : Enki SOUILLOT
- Secrétaires de séance : Roxane GIRY et Yann DIFRAJA
- Vérificateurs aux comptes : Marion MARTIN et Mathieu PASQUET

4. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration compte actuellement six membres élus.

Les candidatures présentées sont :

- Simon ALBERTINO
- Roxane GIRY
- Mathieu DEBONGNIE
- Pablo MARCHÉ
- Marion MARTIN
- Rémi VANDEWOESTYNE
- Yann DI FRAJA

Trois candidatures supplémentaires (Olivier DARDARE, Hugo RETHORE et Anaël ROCHE) n'ont pas été retenues, les candidats ne remplissant pas la condition d'une année d'ancienneté au sein de la Compagnie.

Les opérations de vote sont supervisées par :

- Scrutateurs : Hugo RETHORE et Marion CHOSSON
- Dépouillement : Jean François FERRERO

Une question est soulevée concernant la parité au sein du Conseil d'Administration. Enki SOUILLLOT rappelle les règles actuellement applicables. François COTTIN, président du comité départemental de l'Isère tir à l'arc évoque la possibilité de fixer un nombre minimal de membres plutôt qu'un maximum afin de faciliter le respect des exigences de parité.

Enki SOUILLLOT rappelle ensuite les modalités du scrutin.

Le vote est clôturé à 11 h 00.

Résultats (76 votants)

Candidat	Voix
Marion MARTIN	71
Simon ALBERTINO	69
Yann DI FRAJA	69
Pablo MARCHÉ	69
Rémi VANDEWOESTYNE	69
Roxane GIRY	65
Mathieu DEBONGNIE	63

Le Conseil d'Administration se réunit immédiatement afin de répartir les fonctions du Bureau exécutif.

- Ouverture : 11 h 01
- Clôture : 11 h 03

Noms	Postes
Enki SOUILLLOT	Président
Mathieu DEBONGNIE	Vice-Président délégué à la Vie du club
Vivien PERRIN CONFORT	Vice-Président délégué aux Relations externes

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
contact@premierecompagniegrenoble.fr - 06 95 81 70 66



Thierry KOWALSKI

Trésorier

Marin MARTIN

Trésorière adjointe

Roxane GIRY

Secrétaire générale

Yann DI FRAJA

Secrétaire adjoint

5. Rapport moral et d'activité – Saison 2025-2026

Prise de parole d'Enki SOUILLLOT sur le rapport moral et d'activité :

Nous sommes le troisième plus grand club de France avec 219 adhérents cette année.

Retour sur le projet de club :

- Concernant les jeunes licenciés, une hausse des adhésions a été constatée, avec notamment un doublement du nombre de licenciés en catégorie U11, conformément aux objectifs fixés. Afin d'accompagner cette progression, deux créneaux d'entraînement hebdomadaires ont été proposés, ainsi qu'un accompagnement complet sur les manches du Challenge Jeune, compétition remportée par le club cette saison.
- Le club souhaite poursuivre cette dynamique en renforçant encore l'accompagnement des jeunes, notamment grâce à la formation de nouveaux entraîneurs bénévoles.
- L'objectif de progression sportive des jeunes licenciés s'est également concrétisé par la mise en place de 10 heures d'entraînement hebdomadaires encadrées par le salarié du club pour le groupe ETAG (École de Tir à l'Arc Grenobloise). Ce dispositif a déjà permis l'obtention de plusieurs médailles lors du Championnat régional en salle, ainsi que la qualification de plusieurs archers aux prochains championnats extérieurs.
- Concernant les adultes, l'objectif d'accueil apparaît atteint, avec 87 % des adhérents intégrés dans un groupe de pratique. Cette organisation est rendue possible grâce à l'implication importante des entraîneurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.
- Les groupes spécifiques ont été maintenus afin de répondre aux attentes de différents publics, notamment le groupe Barebow et Loisirs.
- Sur le plan sportif, le bilan détaillé sera présenté ultérieurement. Le club poursuit néanmoins sa politique d'encouragement à la pratique

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
contact@premierecompagniegrenoble.fr - 06 95 81 70 66



compétitive pour tous les archers qui le souhaitent. Pour les compétiteurs visant les niveaux les plus élevés, le club prend en charge les frais d'inscription aux championnats régionaux et nationaux et applique, depuis la saison précédente, une charte de remboursement des frais de déplacement. L'un des objectifs sportifs demeure l'accession des équipes régionales en Division 2 nationale.

- L'ensemble de ces actions repose également sur la formation et l'accompagnement des entraîneurs. L'emploi d'un professionnel constitue un levier essentiel, son rôle ne se limitant pas à l'encadrement des archers, mais comprenant également la formation des entraîneurs bénévoles. Dans cette optique, le club finance aussi bien les formations initiales des nouveaux entraîneurs que la formation continue des encadrants déjà en activité.
- Le dernier axe du projet de club concerne l'ouverture et la promotion du tir à l'arc auprès du plus grand nombre. Le club participe régulièrement aux manifestations organisées par la Ville, telles que la Fête des Tuiles. En revanche, les partenariats durables avec des structures intervenant auprès des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou des personnes en situation de handicap n'ont pas encore pu être développés. Ce point constitue un axe de travail pour les prochaines saisons.
- Le président a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles qui contribuent au fonctionnement du club, qu'ils soient entraîneurs, encadrants, membres du Conseil d'administration ou bénévoles mobilisés lors des manifestations. Leur engagement constitue un élément essentiel du développement du club.
- Des remerciements particuliers ont été adressés à Laurent Boissady, Adeline Magi et François Bertrand, qui ont quitté leurs fonctions après leur élection en 2024. Leur investissement a contribué de manière significative à l'évolution du club.
- Le président a également remercié les partenaires institutionnels et privés du club : le Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Isère (CD38), la Ville de Grenoble, le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'Arc (CR AURA), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA), l'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi qu'Heracles Archerie, dont le soutien financier permet la réalisation des projets du club.
- Enfin, il a rappelé que les membres du Conseil d'administration sont les représentants des adhérents. Chacun est invité à faire entendre sa voix et à proposer des projets afin de participer au développement du club,

dans un esprit de construction collective

- Le président a conclu son rapport moral en donnant la parole à Robert, président d'honneur, afin qu'il puisse rendre hommage à Laurent Boissady.

Pour résumer, le rapport rappelle les objectifs fixés lors du projet associatif adopté en 2024 :

- jeunes licenciés : plus de pratiquants, plus de compétiteurs, plus de résultats
- adulte, pratique loisir et compétitive : fidéliser nos adhérents en leur proposant des activités et de l'encadrement en accord avec leur objectif
- adultes compétiteurs : représenter Grenoble à niveau national
- permettre à chacun de découvrir le tir à l'arc et faire connaître notre sport : une activité physique pour tous

Le bilan sportif met notamment en avant :

- une équipe jeunes classée 5^e en DRE (division régionale excellence) Jeunes puis engagée au niveau régional ;
- 87 % des adhérents sont inscrits dans une pratique encadrée contre 13 % en tir libre.

Robert retrace l'engagement de Laurent BOISSADY au sein de la Compagnie :

- Président d'honneur de 2008 à 2016 ;
- Président depuis 2016 ;
- développement du tir féminin avec Sophie LAURAIRE ;
- organisation des 50 ans de la Compagnie (Jeu des Cordes, tir de nuit costumé) ;
- représentation du club au niveau régional et fédéral ;
- formateur durant plusieurs années ;
- doublement du nombre de licenciés sous sa présidence.

Remerciements

L'ensemble des bénévoles est chaleureusement remercié.

Des remerciements particuliers sont adressés à :

- Laurent BOISSADY, ancien président ;
- Adeline MAGI pour son investissement sur les statuts et les compétitions ;
- François BERTRAND pour le développement et le suivi d'Odoo ;
- Andreï KLEMENOV, pour son engagement auprès du groupe adulte loisir.

6. Rapport financier 2025-2026

Le rapport est présenté par Thierry KOWALSKI, trésorier.

Solde des comptes au 26/06/2026

●	caisse:	971.82€
●	compte courant:	1 707.04€
●	livret A:	53 856.49€
Total		56 535.35€

Le budget de la saison présente un résultat positif.

Les principaux éléments sont les suivants détaillés dans les documents en annexe :

Charges

- versements à la FFTA ;
- accompagnement des équipes et formations ;
- dépenses de fonctionnement contenues ;
- gestion d'un piratage bancaire ayant généré une quarantaine de prélèvements frauduleux.

Produits

Les produits s'élèvent à environ 111 000 €, notamment grâce :

- aux prestations réalisées avec Antoine dans le cadre de l'ETR ;
- aux subventions liées aux emplois fédéraux.

Bénévolat

- baisse du nombre d'animations et de bénévoles mobilisés ;
- augmentation du nombre d'entraîneurs bénévoles.

Conclusion

Le résultat est notamment favorisé par :

- des dépenses supplémentaires en déplacements ;
- près de 1 000 € investis en matériel ;
- l'arrêt maladie de Sylvain RENARD, représentant une économie d'environ 8 000 € ;

Le résultat comptable de l'exercice s'établit à 1 827 € de bénéfice.

Le quitus est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

7. Bilan sportif 2025-2026

Le nombre de compétiteurs continue de progresser (+10 %).

Discipline	Nb Participants	Nb Participants Compétiteurs	Nb départs de compétition	Moyenne de compétitions par Archers	Nb femmes	Nb femmes compétitrices	Nb Jeunes	Nb Jeunes Compétiteurs
Salle	72	50	283	3,93	21	13	16	13
TAE DI	32	22	118	3,69	8	6	15	13
TAE DN	19	8	50	2,63	4	3	6	1
Campagne	7	6	26	3,71	1	1	0	0
Nature	0	0	0	0!	0	0	0	0
3D	7	3	22	3,14	0	0	0	0
Beursault	2	1	5	2,50	0	0	0	0
Total sans doublon	79	62	504	6,38	25	18	20	17

Source : Statistiques fournies par Antoine BARATÉ - FFTA

Tir en salle

- hausse de 10 % de la participation ;
- retour à un effectif normal chez les jeunes.

TAE (Tir à l'extérieur)

- augmentation de 15 % ;
- maintien du niveau en Division Régionale ;
- entre 10 et 12 archers qualifiés au niveau régional ;
- entre 2 et 5 archers attendus aux championnats de France TAE (tir à l'arc extérieur).

Une légère baisse est constatée concernant les passages de flèches, mais la participation des archers de deuxième année est en progression.

Les animations et stages sont maintenus tout au long de la saison.

8. Rapport de la Commission Communication

Nathan SOPP SOPP, responsable de la commission communication, présente le bilan :

- 9 newsletters publiées ;
- 56 % de taux d'ouverture ;
- 78 % de distribution sans erreur ;
- reprise des articles sur les passages de flèches et les compétitions ;
- création d'une banque d'images photos et vidéos pour les futures publications ;
- près de 10 000 vues sur six publications instagram ;
- +40 abonnés sur Instagram.

Le compte Facebook reste difficile à alimenter, faute de temps.

L'ancien compte Instagram a été fermé après son piratage et la diffusion de publicités frauduleuses.

9. Rapport de la Commission Matériel

Thierry KOWALSKI présente l'inventaire des arcs et du matériel de compétition (longue-vues, trépieds, lot de flèches, tentes).

Le matériel est réparti dans trois espaces de stockage bien remplis.

Le projet de développement des flèches de location se poursuit.

10. Rapport de la Commission Compétition

Norbert DUCHEMIN PELLETIER remercie l'ensemble des bénévoles, ainsi qu'Adeline MAGI, Enki SOUILLOT, Michel PERRIN CONFORT et Laurent ANDRÉ.

Bilan de la compétition :

- 150 départs ;
- 24 clubs représentés ;
- bénéfice de 482 €.

Des lots achetés auprès d'Héraclès Archerie ont été distribués.

Des pistes d'amélioration sont identifiées :

- renforcer le nombre de bénévoles ;
- prévoir trois responsables ainsi que plus de bénévoles à la buvette ;

- trouver une personne disposant d'un camion de 20 m³ avec le permis correspondant ;
- rechercher une salle plus adaptée.

11. Rapport de la Commission Tradition

Norbert DUCHEMIN PELLETIER rappelle les différentes manifestations traditionnelles.

La participation au tir de la Saint-Sébastien demeure faible malgré un rappel historique de cette tradition.

Concernant le Tir du Roy, la météo a conduit à un report de l'organisation.

Le Bouquet Provincial est également évoqué, avec environ 400 drapeaux et 4 000 participants au défilé.

Intervention de Robert DENIS qui regrette la faible participation du club aux animations traditionnelles et invite à éviter les chevauchements d'événements afin que tous puissent participer s'ils le souhaitent.

12. Plan de formation 2026-2027

Antoine BARATE présente le programme de formation.

Les principaux éléments sont :

- le retour de Sylvain RENARD sur deux créneaux d'entraînement ;
- le suivi d'une formation fédérale d'entraîneur par quatre nouvelles personnes : Pablo MARCHÉ, Mathieu DEBONGNIE, Margot CAROBBIO et Yoan JAPIOT ;
- validation des formations entraîneurs de Marion MARTIN, Roxane GIRY et Nathan SOPP SOPP, sur la saison 2025-26.

13. Programme 2026-2027

Le cours loisir sera supprimé faute d'entraîneur.

Les objectifs principaux sont :

- pérenniser les animations existantes ;
- améliorer leur organisation ;
- encourager toutes les propositions et les bonnes volontés des membres de la Compagnie.

14. Budget prévisionnel 2026-2027

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
contact@premierecompagniegrenoble.fr - 06 95 81 70 66



Le budget prévisionnel repose sur :

- un maintien des cotisations ;
- une légère hausse du prix des kits ;
- le retour de Sylvain RENARD ;
- un objectif de 200 adhérents payants pour environ 210 licenciés ;
- un budget matériel de 4 000 €.

Le budget global est fixé à **105 500 €**.

Le budget est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

15. Questions diverses

Plusieurs sujets sont abordés :

- organisation de la présidence à distance, avec deux vice-présidents assurant la représentation sur place ;
- interrogations sur les démissions intervenues au sein du Conseil d'Administration : attribuées à un climat de tension ;
- organisation des entraînements extérieurs : réflexion sur la séparation des groupes progression et compétition, rendue difficile par le manque d'entraîneurs qualifiés ;
- présentation d'une visite historique proposée par Robert DENIS ;
- perspectives de changement de salle : discussions en cours avec la Ville de Grenoble concernant le gymnase de la Rampe, pas avant 2028 ;
- absence de solution à ce jour pour un dispositif sport-études ;
- rappel par Thierry KOWALSKI du besoin de renouveler le corps arbitral, les formations fédérales étant désormais plus accessibles ;
- évolution attendue des règles de subvention à la suite du changement de municipalité.

Clôture

L'Assemblée Générale est levée à **12 h 48**.

Le Président remercie l'ensemble des adhérents, bénévoles, entraîneurs et partenaires pour leur engagement tout au long de cette saison.